

| | |
|-------------------------|---|
| Intitulé de l'UE | Expertises |
| Section(s) | - (7 ECTS) Master en Sciences de l'Ingénieur industriel / orientation Géomètre / Cycle 2 Bloc 2 |

| Responsable(s) | Heures | Période |
|-----------------------|---------------|----------------|
| Bruno FROMENT | 75 | Quad 1 |

| Activités d'apprentissage | Heures | Enseignant(s) |
|--|---------------|----------------------|
| Expertises (aspects juridiques et techniques) | 45h | Bruno FROMENT |
| Pathologie et défauts de la construction 1 | 15h | Bruno FROMENT |
| Pathologie et défauts de la construction 2 | 15h | Bruno FROMENT |

| Prérequis | Corequis |
|------------------|-----------------|
| | |

| Répartition des heures |
|---|
| Expertises (aspects juridiques et techniques) : 15h de théorie, 30h de travaux |
| Pathologie et défauts de la construction 1 : 15h de travaux |
| Pathologie et défauts de la construction 2 : 15h de travaux |

| Langue d'enseignement |
|---|
| Expertises (aspects juridiques et techniques) : Français |
| Pathologie et défauts de la construction 1 : Français |
| Pathologie et défauts de la construction 2 : Français |

| Connaissances et compétences préalables |
|--|
| |

| Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES |
|--|
| Cette UE contribue au développement des compétences suivantes |
| <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer face à un public de spécialistes ou de non-spécialistes, dans des contextes nationaux et internationaux <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser les méthodes et les moyens de communication en les adaptant aux contextes et aux publics ◦ Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques des secteurs professionnels ◦ Intégrer les réalités culturelles dans un contexte national et international • S'engager dans une démarche de développement professionnel <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réaliser une veille technologique dans sa sphère d'expertise |

Objectifs de développement durable



Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'oeuvre.
- 8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Traduire et interpréter de l'information en fonction de ce qui a été appris.

Sélectionner et transférer des données pour réaliser une tâche ou résoudre un problème.

Distinguer, classer, mettre en relation les faits et la structure d'un énoncé ou d'une question

Estimer, évaluer ou critiquer en fonction de normes et de critères que l'on se construit.

Contenu de l'AA Expertises (aspects juridiques et techniques)

Introduction à la profession d'expert

Classification des expertises spécifiques aux géomètres

Expertises en évaluations d'immeubles (notions de valeur d'un bien immobilier, facteurs susceptibles d'influencer la valeur d'un bien, méthodes d'évaluation, contenu et rédaction d'un rapport)

Etats de lieux (locatifs, avant et après travaux)

Expertises techniques

Dégâts et sinistres

Rapports Types

Expertises judiciaires

Contenu de l'AA Pathologie et défauts de la construction 1

Analyse de 3 cas concrets de pathologie sur base proposés par l'étudiant avec rédaction d'un rapport écrit contenant pour chacun des cas et comprenant une description des problèmes, une analyse des causes et les solutions potentielles à apporter pour remédier aux problèmes. Une présentation orale des trois cas devant tous les étudiants concernés par le cours.

Contenu de l'AA Pathologie et défauts de la construction 2

Analyse de problèmes de pathologie sur base de 3 cas concrets proposés par l'étudiant avec rédaction d'un rapport contenant pour chacun des cas, une description des problèmes, une analyse des causes et les solutions potentielles à apporter pour remédier aux problèmes

Méthodes d'enseignement

Expertises (aspects juridiques et techniques) : cours magistral, approche par projets, Présentiel et distanciel

Pathologie et défauts de la construction 1 : approche par projets

Pathologie et défauts de la construction 2 :

Supports

Expertises (aspects juridiques et techniques) :

Pathologie et défauts de la construction 1 :

Pathologie et défauts de la construction 2 :

Ressources bibliographiques de l'AA Pathologie et défauts de la construction 1

Notes d'informations techniques CSTC

Évaluations et pondérations

| | |
|-------------------------------|--|
| Évaluation | Note globale à l'UE |
| Langue(s) d'évaluation | Français |
| Méthode d'évaluation | Evaluation des 3 études de cas sur base du fond et de la forme des rapports rédigés et de la présentation orale des différents cas. Réalisation et rédaction de rapports d'expertises immobilières (évaluations de biens immeubles, états des lieux, ...) |

Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE

Expertises (aspects juridiques et techniques) : **non**
Pathologie et défauts de la construction 1 : **non**
Pathologie et défauts de la construction 2 : **non**

Année académique : **2024 - 2025**